





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-107**

Séance publique du

29 mars 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160329- lmc186666-DE-1-1
Date de signature : 30/03/2016
Date de réception : mercredi 30 mars 2016
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX EN PROVENCE**

Le 29 mars 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 24/03/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Irène MALAUZAT, Monsieur Moussa BENKACI à Madame Liliane PIERRON, Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO à Monsieur Francis TAULAN, Madame Souad HAMMAL à Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Reine MERGER, Monsieur Christian ROLANDO à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Sylvain DIJON.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Raoul BOYER, Madame Catherine ROUVIER, Madame Josyane SOLARI.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Ressources Humaines et
Services aux Publics
Direction de la Gestion des Effectifs, des
Recrutements et des Compétences

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 MARS 2016

Nomenclature : 4.1

Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La présente délibération est destinée à mettre à jour le tableau des effectifs budgétaire en tenant compte des différents mouvements concernant la gestion administrative du personnel à savoir :

I/MODIFICATIF DE LA DELIBERATION N°2015-454 DU 16 NOVEMBRE 2015

GRADE	CREATIONS	SUPPRESSIONS	INCIDENCE
Assistant Socio-Educatif	1	1	Création d'un emploi d'Assistant Socio- Educatif territorial à 80% Suppression d'un emploi d'Assistant Socio-Educatif territorial 60% A compter du 1 ^{er} Janvier 2016
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	1	1	Création d'un emploi d'Infirmier en soins généraux de classe supérieure Suppression d'un emploi d'infirmier en soins généraux de classe normale A compter du 1 ^{er} Janvier 2016

II/ MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RECRUTEMENT

GRADE	CREATIONS	SUPPRESSIONS	INCIDENCE
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	4		Création de 4 emplois d'Adjoint technique de 2 ^{ème} classe Suppression de 4 emplois d'Adjoint Technique Principal de 1 ^{er} classe vacants à l'effectif municipal. 2 à compter du 15 Février 2016 1 à compter du 1 ^{er} Mars 2016 1 à compter du 1 ^{er} Mai 2016
		4	

Je vous demande mes chers collègues de bien vouloir :

- **APPROUVER** : La Modifications d'emplois de la délibération n° 2015-454 du 16 Novembre 2015 dont l'incidence financière toutes charges comprises s'élève à 17770 €(dix- sept mille sept cent soixante-dix euros).
- **APPROUVER** les créations et suppressions d'emplois dans le cadre de l'intégration au plan de recrutement 2015, dont l'incidence financière toutes charges comprises s'élève à 74620 € (soixante- quatorze mille six cent vingt euros).

Ces sommes sont imputables sur le budget 2016 de la ville, chapitre 920 20 article 64 111 « rémunération principale du personnel titulaire », et sur le chapitre 920 20 article 64131 « rémunération principale du personnel non titulaire », qui présente les disponibilités nécessaires

DL.2016-107 - CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE
LA VILLE D'AIX EN PROVENCE-

Présents et représentés	: 52
Présents	: 39
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,
Gérard DELOCHE



Compte-rendu de la délibération affiché le : 31/03/2016
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)